



# Transfert de la Direction de la Forêt et des Espaces Naturels dans une autre DGA

**L**e jeudi 16 février s'est tenue une réunion d'information relative au projet de transfert de la DFEN (Direction de la Forêt et des Espaces Naturels) au sein de la Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire (DGASDT) en présence de la DRH et du Directeur Général Adjoint de la DGASDT. Jusqu'à présent, la DFEN était rattachée à la DGAET (Direction Générale Adjointe de l'Équipement du Territoire), une énorme direction adjointe composée de nombreuses directions. **La CGT a participé à cette rencontre accompagnée d'un sapeur-forestier.**

La collectivité estime aujourd'hui que les prérogatives de la DGASDT qui traitent de tous les sujets liés peu ou prou à la transition écologique, à la préservation de la planète, au développement durable sont complémentaires de celles développées par la DFEN et, à ce titre, souhaite rattacher la DFEN à la DGASDT dans une logique de lutte commune pour la préservation de l'environnement et des espaces naturels.

Nous avons d'ailleurs réaffirmé notre revendication de création d'une équipe spécifique capable de répondre aux aléas du dérèglement climatique. **Plus concrètement nous avons demandé au futur directeur quel serait l'impact en matière d'évolution des missions ou des tâches**, quel lien il entretiendrait demain avec le partenaire privilégié qu'est le SDIS, quel bilan a amené la collectivité à envisager ce transfert.

**Le Directeur nous a assurés que pour les sapeurs-forestiers aucun changement n'était envisagé et qu'il travaillait de façon étroite avec le Directeur de la DFEN. En ce qui concerne les ouvriers-forestiers ou la garde à cheval, il s'agirait de délivrer aux visiteurs**

**présents dans les espaces et les domaines un message de responsabilisation quant à la préservation du patrimoine naturel.**

Mais à cette heure, il semble s'agir plus de mettre en cohérence les services déjà existants à la DGASDT et les équipes de terrain. Le directeur a précisé que les liens avec le SDIS sont évidents et privilégiés et resteraient inchangés.

Concernant les éléments de bilan demandés quant au transfert, il semble que la cohérence des missions soit le premier axe de changement, mais il a été également évoqué le large périmètre de la DGAET qui comprend plus de 2 000 agents.

**La CGT a demandé à ce que la collectivité organise des réunions d'information auprès de tous les agents de terrain afin de leur présenter le projet avant le Comité Social Territorial qui devrait se tenir courant du mois de mars.**

Notre syndicat se tient votre disposition pour évoquer plus en détail le contenu de la réunion.